

L'action sociale ministérielle est un droit pour tous-tes les agent·es, ce n'est ni un luxe, ni un confort, ni un privilège, c'est une nécessité.

Elle doit répondre aux définitions du décret du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État. Elle a été mise en place pour améliorer les conditions de vie des personnels (actifs ou retraités) et de leur famille, dans les domaines de la restauration, des prêts, des aides et de l'accès aux logements sociaux ou de loisirs.

Dans un contexte social et professionnel dégradé (inflation, restructurations administratives incessantes) **Solidaires CCRF & SCL** considère qu'une des priorités de l'État est de développer une action sociale forte en propositions, ambitieuse et démocratique, afin de veiller au bien-être et à l'équité de traitement de tous les personnels, actifs et retraités.

L'action sociale doit, plus que jamais, constituer une aide adaptée aux besoins des agent·es.

Solidaires CCRF & SCL exige la présentation en présentiel des dispositifs de l'action sociale aux stagiaires dans le module d'accueil en formation initiale.

Ces dernières années, le revendicatif **SOLIDAIRES** et la lutte syndicale ont permis, entre autres, de gagner l'instauration, d'une aide non remboursable pour le logement d'un enfant étudiant, d'un chèque sport Finances pour les 12-17 ans, l'extension du CESU 6-14 ans, la redéfinition des zonages en matière d'offres de logements, d'aides et de prêts, en fonction de la loi Alur.

Toutefois, l'action sociale ministérielle est loin d'être sanctuarisée. Les réformes et réorganisations de son réseau au niveau régional font craindre le pire pour la mise en œuvre des actions dans les départements. L'information a d'ores et déjà du mal à circuler jusqu'aux agent·es dans les services déconcentrés depuis la RGPP et la mise en place des SGCD.

Solidaires CCRF & SCL, très attaché au maillage territorial de l'action sociale ministérielle, rappelle l'importance du réseau des Délégations Départementales d'Action Sociale (DDAS), qui représente une véritable chance au sein de notre ministère. Ce réseau de proximité doit être conservé pour permettre une action sociale au plus près des bénéficiaires et de leurs besoins. A cet effet, **Solidaires CCRF & SCL** rappelle l'importance des assistant·es sociaux·ales, de leur connaissance des spécificités du ministère des finances et de leur rôle fondamental dans l'information fournie aux agent·es. Il revient à l'État de toujours veiller à ce que les agent·es, via les DDAS, aient la possibilité d'avoir cet interlocuteur pour répondre à leurs besoins.

La restauration

Pour **Solidaires CCRF&SCL**, l'État employeur doit assurer à chaque agent·e un repas quotidien équilibré et de qualité, à tarif social. La restauration collective est un véritable enjeu de santé publique et contribue à l'amélioration des conditions de vie au travail.

Cependant, **Solidaires CCRF & SCL** fait le triste constat de l'insuffisance voire de l'absence de l'offre de restauration collective dans certains départements et de la disparité des subventions.

Dans l'immédiat, considérant la période de crise que traversent toutes les structures, l'administration doit davantage les subventionner afin que les agent.es ne subissent pas seul.es l'augmentation des coûts et, in fine, ne désertent les restaurants.

Les structures associatives de restauration collectives doivent être accompagnées financièrement par l'État afin de mettre en place une véritable politique d'approvisionnement local et de protection de l'environnement.

Solidaires CCRF & SCL demande que l'État adapte les subventions pour que le reste à charge soit modique et ce, quel que soit le lieu de restauration.

A défaut de pouvoir bénéficier d'une restauration collective, **Solidaires CCRF & SCL** revendique une valeur faciale minimale à 10 € du titre-restaurant, avec une prise en charge ministérielle de 60% et une revalorisation régulière en fonction de l'évolution du coût de la vie.

Solidaires CCRF & SCL réaffirme son attachement au maintien de l'accès des retraité·es à une restauration collective, dans les mêmes conditions que les actifs.ves.

Le logement

Le logement est la première préoccupation des agent.es lorsqu'ils-elles prennent leur poste, que ce soit en première affectation, promotion, mutation ou réforme territoriale.

Trouver un logement décent se pose de façon cruciale et ne fait que croître dans un contexte d'inflation, de perte de pouvoir d'achat, de hausse des loyers et de la baisse de l'offre locative dans le parc privé.

Les agent·es doivent donc pouvoir bénéficier, en toute transparence, d'un véritable accès aux logements sociaux, par :

- ⇒ Une offre plus importante et diversifiée (parc ministériel, préfectoral ou privé conventionné) ;
- ⇒ Un respect du quota d'attribution suffisant du parc des bailleurs sociaux pour les agent·es ;
- ⇒ Un accès à une consultation en ligne des différentes offres disponibles sur tout le territoire ;
- ⇒ Des conditions d'accès plus souples.

Solidaires CCRF & SCL revendique davantage de réservations de logements sociaux en région Ile-de-France et dans toutes les zones tendues en province.

Solidaires CCRF & SCL demande une revalorisation conséquente de l'indemnité de résidence et son élargissement à tout le territoire.

Aides et prêts sociaux

Les barèmes et les montants des aides et prêts sociaux doivent être réactualisés et réévalués tous les ans sur la base de l'augmentation du coût de la vie.

Le montant des prêts accordés ne correspond plus du tout aux prix pratiqués sur le marché de l'immobilier (caution, location, achat).

Les conditions d'attribution doivent être revues, afin qu'un plus grand nombre d'agent.es puisse en bénéficier.

Aides à l'enfance et aux familles

Les structures d'accompagnement des familles et les aides à la parentalité doivent se développer afin de permettre aux agent.es de travailler en toute sérénité.

Solidaires CCRF & SCL revendique une véritable politique de l'aide à la petite enfance : création de crèches de proximité, réseaux particuliers d'assistantes maternelles, aides pécniaires spécifiques, ...

Solidaires CCRF & SCL demande une meilleure communication et transparence sur les conditions d'attributions des dispositifs existants, notamment les CESU garde d'enfants et les Chèques Famille Finances.

Solidaires CCRF & SCL réclame la mise en place d'aides pour celles et ceux dont les enfants poursuivent des études.

Solidaires CCRF & SCL demande la mise en place d'une véritable politique d'accompagnement des familles avec enfant(s) en situation de handicap. La communication sur les aides aux familles est, à ce jour, inexistante.

Solidaires CCRF & SCL demande la mise en place d'une véritable politique d'information sur les aides et les ressources existantes pour les aidant(e)s.

Vacances-loisirs

Solidaires CCRF & SCL réclame une tarification au quotient familial plus adaptée aux capacités financières des agent.es, pour toutes les prestations EPAF. La subvention ministérielle doit suivre l'inflation afin de limiter le reste à charge des familles.

Solidaires CCRF & SCL exige la mise en place de colonies aux vacances de Toussaint, pour tous les enfants de 4 à 17 ans, sur l'ensemble du territoire y compris ultramarins. En matière de schéma de transport, le train doit être privilégié autant que possible, avec des points de départ dans chaque département.

Solidaires CCRF & SCL, attaché à la gestion directe des résidences EPAF, demande l'arrêt du recours à des prestataires privés pour les vacances famille.

Solidaires CCRF & SCL sollicite une véritable campagne d'information sur l'octroi des chèques-vacances (ANCV) à l'ensemble des personnels et exige le relèvement des plafonds d'attribution.

Aides aux retraité·es

Solidaires CCRF & SCL constate une augmentation du nombre de retraité·es dans la Fonction Publique d'Etat et une baisse du niveau moyen de la pension.

Solidaires CCRF & SCL observe que le Ministère n'a pas mis en place de mode de communication et d'accès à l'action sociale pour les retraités. En effet, si ces derniers ne se signalent pas auprès de leur délégation départementale, ils sont les oubliés du système.

Ce manque de communication conduit à une sous-utilisation des aides comme l'Aide au Maintien à Domicile (AMD).

Solidaires CCRF & SCL réclame le rétablissement de l'octroi des chèques-vacances ANCV pour les pensionné·es de la Fonction Publique, notamment afin de :

- Rompre l'isolement de ces personnes et de créer du lien social,
- Contribuer au répit des aidant·es.

Départements, régions et collectivités d'outre-mer

Les considérations budgétaires ne doivent pas faire obstacle à une action sociale présente partout et adaptée aux spécificités des territoires ultra-marins.

Solidaires CCRF & SCL demande pour les agent·es :

- Un abondement du budget de manière à faire face aux demandes et à la réalité du coût de la vie dans ces territoires ;
- La mise en place d'un véritable service social à leur écoute et en mesure de leur apporter l'aide dont ils et elles ont besoin ;
- La mise en place d'une meilleure information (page internet dédiée, ...) sur les spécificités locales.

Pour une action sociale ambitieuse à la hauteur des besoins des agent.es, Solidaires CCRF & SCL dit STOP à la baisse des subventions, STOP aux suppressions de postes et de moyens.